

# Analyse des réponses textuelles pour la délégation Ile De France

**Contexte institutionnel** : voir [plaquette-dr-ile-de-france-juillet-2019](#)

- Effectifs : 250 dont 110 à Bondy , 150 Paris et RP (Nogent sur Narne)
- 160 chercheurs permanents et 148 Ingénieurs et techniciens permanent
- 18 structures de recherche
- 19 LMI

80 retours – 40 textes environ exploitable

## Personnel sur site de Bondy disposant d'un système de restauration sur place

Les points positifs : Satisfait de la restauration collective car absence de restauration à proximité

Quelques remarques sur la qualité:

- Mise en place de repas végétariens et bio devraient être une priorité pour un Institut de la science durable.
- Penser à intégrer dans les marchés des clauses environnementales et sociales (circuits-courts, bio, insertion professionnelle).  
A Bondy, négocier une ouverture de la cafétéria pour les associations et entreprises hébergées sur le site.
- Plus miser sur du local / circuits courts / bref, ne pas seulement dire qu'on est "durable" mais agir pour cela...

Les points négatifs : Situation due à la crise sanitaire : Fermeture de la cantine sans **aucun système de remplacement à la restauration collective**

Cantine fermée, sans solution alternative. Ni tickets resto, ni prime, ni plateau repas, même pas une salle de déjeuner.

Prix : une personne a noté que le prix lui semblait élevé.

Demande : mise en place de repas froid concernant environ 10 personnes ??

## Personnel hébergé en IdF

Pour la majorité par il n'y a pas de structure de restauration collective sur place (à plus de 45 minutes).

Remarque sur le prix pris en charge par l'IRD :

L'IRD prend en charge 2,11 € sur un repas qui coûte en moyenne 11€ dans une cantine collective ouverte à tous les employés et chercheurs du secteur alors que le CNRS prend 6€ en charge en moyenne.

Demandes faites directement par les unités :

Une unité a fait la demande d'attribution de tickets restaurant pour le personnel de l'unité a été faite il y a 2/3 ans.

Cette demande a été refusée par l'administration pour cause que nous pouvions déjeuner dans la restauration collective.

L'administration n'a pas tenu compte de nos arguments sur le fait que le site se trouvait loin et que nous faisons la queue avant de pouvoir déjeuner.

Une autre équipe a fait la demande : Nous avons déjà abordé la question des tickets restaurants mais nous n'avons pas eu de retour.

Nous n'avons pas de cantine ni de ticket restaurant, nous amenons notre repas

Cas particulier : **campus de Nogent-sur-Marne**, il n'y a aucune structure de restauration collective ni sur place ni à proximité, et nous n'avons jamais eu de ticket restaurant.

#### Propositions :

Il serait bon de généraliser les tickets-restaurants à l'ensemble des membres du personnel de l'IRD car même si on travaille sur un site disposant d'une cantine, on doit avoir le choix de manger ou non à la cantine.

Nous ne bénéficions pas de notre subvention dont notre repas est en totalité à notre charge. Et pendant ce temps que fait l'IRD de l'argent de cette enveloppe allouée aux repas. Autour de moi je constate également que la plupart des gens qui m'entourent, eux continuent à bénéficier de avantages.

L'IRD pourrait proposer aux agents les 2 options : tickets restaurants et restauration collective.

C'est une réflexion à mener pour étudier la faisabilité de la gestion de ces 2 options.